

Invités :

GANDIN S. - GOUELLO N. - HENRY J.C - LANDREIGNE J.C - LHOTELLIER E. - MARQUET D. -
MESSERSCHMIDT J.M - NORMAND D. - PICART C. - QUERIC C.

Absent excusé : LHOTELLIER E.

Présents : GANDIN S. - GOUELLO N. - HENRY J.C - LANDREIGNE J.C - MARQUET D. - MESSERSCHMIDT J.M
- NORMAND D. - PICART C. - QUERIC C.

Lieu : Visio Salle Jitsi : <https://meet.jit.si/CODEP44FFESSM-COMITEDIRECTEUR-S1>

ORDRE DU JOUR :

- Mot de la Présidente
- Validation du précédent compte-rendu
- Point sur la passation
- Contrat de notre secrétaire
- Sentez-vous Sports – Féminisation
- Questions diverses

Les participants sont informés qu'afin de faciliter la retranscription et la précision des CR de réunions, ceux-ci sont dorénavant enregistrés. Les bandes seront effacées après validation du CR lors de la réunion suivante.

L'ensemble des participants émet un retour positif sur le principe.

1. MOT DE LA PRESIDENTE :

« Merci d'avoir répondu présents pour cette troisième réunion du nouveau CoDir ».

Je vais me permettre une petite analogie avec l'athlétisme, car nous vivons actuellement une course de relais. Epreuve bien connue pour ses difficultés qui ne peut être réussie qu'avec un bon passage de témoin et un esprit d'équipe. Dans cette période de confinement lié au COVID 19 notre relais ressemble plus à une course d'obstacles. Je remercie celles et ceux qui mettent tout en œuvre pour réussir ce challenge. Car une nouvelle fois nous sommes tous là pour faire fonctionner le CoDep dans l'intérêt des clubs et de leurs licenciés »

2. VALIDATION COMPTE-RENDU REUNION DU 08 AVRIL :

Nadine :

« Je remercie Jicé pour la réalisation et la diffusion de ce compte rendu en moins d'une semaine. Nous allons essayer de garder un rythme rapide de diffusion de nos CR afin d'avoir bien présent à l'esprit nos différents échanges ».

Y a-t-il des remarques sur le contenu du CR ?

Claudine :

Perturbée par la demande de ne rien retirer du contenu de l'ordinateur CoDep, j'ai contacté Laurent Bénêteau et Alix Respinger afin d'avoir + d'informations.

→ Conclusion : l'intégralité des données Codep doivent être conservées.

Le CR est soumis au vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0

Le CR de réunion CoDir CoDep44 FFESSM du 08.04.21 est adopté à l'unanimité.

Claudine :

Je désire faire une rectification concernant une coquille que j'ai effectuée dans la présentation d'un intervenant lors de la dernière AG ; j'avais annoncé M. Naulet Patrick alors qu'il s'agissait de M. Letordu Jean-Yves.

3. POINT SUR LA PASSATION :

Nadine :

Nous avons pu programmer la réunion à la maison des sports le 15 avril. Le Bureau Directeur avait préparé cette réunion où Dominique Marquet, Claudine QUERIC, Dominique NORMAND et Nadine GOUELLO étaient présents.

Beaucoup d'étonnement et de découvertes ont été faits mais, assurément, l'issue se rapproche.

Sujets traités depuis la passation :

- **Nadine :** PV d'AG & composition du nouveau Bureau ont été diffusés aux différentes instances FFESSM, CIBPL, CDOS, Région, Département, Préfecture. Concernant cette dernière, les déclarations de modification du Bureau Directeur n'avaient pas été réalisées sur le site de la Préfecture depuis 2013.
- En raison de la Covid, la secrétaire salariée, M^{me} HENRY, a été mise en sécurité en télétravail le mercredi et en chômage partiel les lundis et mardis. Les démarches ont été réalisées par D. NORMAND afin qu'elle puisse être payée sans perte salaire.
- Depuis la passation, nous travaillons avec notre secrétaire à la mise à jour du fichier des clubs. Celui-ci permettra de répertorier présidents, secrétaires, trésoriers et responsables de commissions (fichier qui semblait ne pas exister).
- Modifications auprès de la Banque Populaire réalisées. Notre trésorier est déclaré et a les nouveaux moyens de paiements.

- Liste des médecins fédéraux, du sport, hyperbare, en reconstruction.
- Echange avec Thiébaud JORIS (gestionnaire & référent site internet CIBPL) pour réactivation des boîtes mail CoDep (Président, Secrétaire, Trésorier) et formation aux modifications du site.
- Site internet CoDep : Premières mises à jour photos & commissions manquantes (PSP, Handisub...), boîtes mail & liens. Affichage PV AG & présentation du nouveau Bureau Directeur.
- Subventions : pacte coopération 2020-2024 finalisé le 24 avril (devait être envoyé pour le 15.04 max) réunion fin juin avec le Département afin de défendre ce dossier.
- D. MARQUET s'étant engagé à contribuer au moins sur le bilan, nous comptons sur sa participation pour le bilan du Projet Sportif Fédéral. Nous avons participé à la réunion sur le Projet Sportif Fédéral 2021 organisée par le CIBPL ; la réponse est à fournir avant le 21 mai. Le CoDep44 a été tiré au sort afin de vérifier les demandes de subvention club.

Concernant le Projet Sportif Fédéral 2020, demande est faite à Dominique M. de faire parvenir un compte-rendu des sommes perçues et des activités effectuées.

Dominique M. : 4000€ ont été alloués par l'ANS pour des actions qui n'ont pu voir le jour cause Covid. Des Cerfa seront à faire mais les chiffres seront à 0. La seule action effectuée est la féminisation sur laquelle aucune somme n'a été subventionnée. 500€ perçus pour une action sur les « violences dans le sport »

- **Nadine** : Nous avons été étonnés de découvrir que le dossier de subvention FDVA 2020 (Fonds de Développement de la Vie Associative) devant être retourné pour le 8 mars 2021 n'avait pas été fait. Renseignements pris, il n'y a pas de recours possible sur cette date butoir. Une demande ayant été faite l'an passé, nous devons faire le bilan sur l'utilisation de la subvention avant le 30 juin.

Dominique M. : Cette subvention est attribuée pour des projets innovants ; une somme nous a été attribuée pour la mer XXL et pour une action ZRR sur Derval (non terminée – provision de 1500€).

Les actions de la saison précédente étant non achevées et le manque d'action (projets innovants) possible (Covid), ceci explique qu'aucune nouvelle subvention ait été demandée. Il sera sans doute possible de faire une nouvelle demande la saison prochaine, sous réserve action ZRR Derval en cours achevée. Le projet pourrait être des initiations toutes disciplines avec à la clef une création de club sur Derval.

Les actions effectuées et le restant à faire ont été justifiés par Cerfas renvoyés (copie sera envoyée à Nadine). L'ensemble FDVA & ANS se trouvent sur le compte Asso.

- **Nadine** : La distribution des clés des bureaux de la MdS n'ayant jamais été répertoriée, nous avons été contraints de faire faire un devis de changement des serrures des bureaux pour des raisons de sécurité.

4 jeux de clés seront faits, qui seront distribués aux 4 membres du Bureau du CoDir.

L'accès aux bureaux est ouvert à tous les membres du Codir ayant une tâche à y effectuer sur simple demande à l'un des 4 membres du Bureau.

- Il n'a pas été trouvé d'inventaire des matériels du CoDep (présents ou dans les clubs).

Sébastien : Les emprunts étaient notés dans un cahier jaune.

Claudine : L'inventaire des matériels présents au bureau a été réalisé par la Secrétaire ; il faut retrouver la feuille ; le cahier jaune est au bureau.

Jicé : Pour avoir mis en place une fiche de prêt avec date d'emprunt, de retour, nom de l'emprunteur et chèque caution (fiche visible sur le site du CoDep), fiche qui fonctionne depuis des années sans accroc, la proposition avait été faite à l'ancien Codir d'en faire des semblables pour tous les matériels CoDep mais aucune suite n'avait été donnée à cette proposition.

D'autre part, juridiquement, tous les matériels doivent être fichés, numérotés, entretenus à cadence régulière (CdS & notice fabricant) avec archivage des factures d'achat & d'entretien sous peine de ne pouvoir être prêtés à quiconque.

Dominique N. : Des matériels sont revenus au Codep après l'évènement La Mer XXL mais une partie est répartie sans savoir où.

Nous devrions répertorier et numéroter les matériels.

Claudine : Des matériels sont chez : Bull'Eau – CSN.

Christine : Propose de profiter de cette période de sous activité afin de faire faire un inventaire des matériels Codep détenus par chaque Commission.

Sébastien : en accord avec la proposition de fiche de prêt de Jicé, je propose que nous votions pour la mise en application de celle-ci. → Proposition acceptée.

Concernant les monopalmes du CoDep, celle-ci sont stockées à la piscine de St-Herblain et reviendront au CoDep dès que l'accès piscine sera possible.

4. CONTRAT DE TRAVAIL DE LA SECRETAIRE SALARIEE :

Nadine : Après vérification auprès de notre interlocuteur de « Profession Sport » Mr Fabrice THOMAS, le contrat de Mme HENRY a été mis en place le 24/11/2020 jusqu'au 31/12/2020. Ce contrat ayant déjà fait l'objet de 2 avenants pour accroissement temporaire d'activité, ne peut plus être prolongé au-delà du 30 juin 2021.

Dominique N : Demande a été faite afin de passer la salariée en chômage partiel car notre activité est très au ralenti à minima jusqu'à septembre (Mme HENRY elle-même a évoqué ne pas voir ce qu'elle pourrait faire comme activité pour le CoDep).

Sa période de chômage partielle débutera après sa semaine de congés pour aller jusqu'à la fin de son contrat (30 juin).

Pour précision, bien que le terme juridique employé soit « chômage partiel », il est entendu que la salariée n'a plus aucune activité jusqu'à la fin de son contrat.

Nous sommes en contact avec M. THOMAS afin de déterminer les modalités et conditions de fin de contrat ; celle-ci devrait être égale à 10 % de la rémunération brute totale versée durant le contrat.

5. SENTEZ-VOUS SPORTS – FEMINISATION :

Nadine : Suite aux échanges avec Xavier LE SAUCE, notre participation à Sentez-vous Sports (SVS) du 11 & 12 septembre 2021 est confirmée. Reste à trancher sous quelle forme ? (Journée enfant du 10 annulée).

2 possibilités :

- Barnums afin d'accueillir et renseigner sur nos sports sous-marins (2 commissions/barnum),
- Bassin mobile du CoDep 29.

La deuxième option est une meilleure vitrine pour nos activités mais nécessite :

- Disponibilité du bassin,
- + d'investissement humain,
- + d'investissement financier.

Mi-avril une option pour la réservation du bassin auprès de Cyrille BERTAUX, Président du CoDep 29, a été faite mais nous place en seconde position. Le tarif se monterait à 2500€ transport, réchauffeur, combinaisons, masques, tubas inclus.

Dans l'impossibilité d'avoir le bassin, nous nous orienterons vers les barnums.

Après échanges avec notre partenaire qu'est la banque du CoDep (Banque Populaire), il s'avère qu'il serait envisageable de débloquer sur dossier 1000€ pour cette action.

Par ailleurs, nous pourrions profiter de « Sentez-vous Sports » pour faire une action « Féminisation » qui a déjà fait l'objet d'une subvention (1000 €). Le Codep se fixe un nouveau challenge « 50 % des baptêmes pourraient être réalisés par des monitrices ».

Nous continuons à rechercher des mécènes.

L'assemblée est d'accord pour cette formule.

Dominique M : pour info, « Vital Sport » & « Sentez-vous Sports » se déroulent le même week-end et il serait bien d'être présent aux deux.

Concernant SVS, en l'absence du bassin il serait possible de mettre en place une piscine (présente dans le 35 & le 85) + un réchauffeur (au CIBPL).

Jean-Claude : Mise en place de la piscine fragile et très contraignante (remplissage & vidage) ; réchauffeur faible, séchage obligatoire avant pliage (exclu en cas de pluie) ; il faut un réchauffeur + puissant sur le bassin.

Dominique N : Confirmation de la difficulté avec une piscine.

6. QUESTIONS DIVERSES :

Dominique N : point sur la comptabilité :

Ristourne de 5000€ : FFESSM

Charges de 4000€ : personnel

Résultat négatif – à ce jour aucune subvention

Charge locative du local MdS (local inutilisé cause Covid) : env. 3800€ / an

Nécessité de modérer les frais en l'absence de rentrées.

Claudine : Quelques chèques de formations en cours dans l'attente des fins de formations.

L'intégralité des chèques trop perçus des formations ont été rendus afin de démarrer la saison 2020 / 2021 à 0.

Dominique M : 3500€ ont été provisionnés à des actions non réalisées (Handi, Féminisation, zone ZRR) ; somme imputée à l'année antérieure et non utilisée donc disponible à ce jour.

Christine : ne pourrait-on pas négocier une ristourne auprès de la MdS concernant le loyer d'un local inutilisé et de salles inaccessibles ?

Claudine : il peut être fait une demande par courrier auprès de l'association de gestion de la MdS.

Jicé : info sur les formations Pratique (GP et MF1): en stand bye cause Covid (contraintes de distance 10km et de nombre de personnes à réunir en un même lieu) ; elles vont redémarrer d'ici peu.

Nadine : Un devis a été demandé afin de faire un audit des comptes dans l'objectif d'apporter une totale transparence. Il ne sera lancé qu'après vote et accord du Codir.

Info licences : 2020 licenciés 44 à ce jour (Femme : 563 – Homme : 1457) – environ 2590 l'an passé.

Clôture de réunion : 20H35